HISTOIRE

DU

COLLÈGE DE LA MARCHE

ET DE

WINVILLE

EN L'UNIVERSITÉ DE PARIS

PAR

Pierre LÉVY

Licencié ès lettres Diplômé d'Études Supérieures d'histoire et de géographie.

SOURCES. — BIBLIOGRAPHIE

CHAPITRE PREMIER

LES ORIGINES DU COLLÈGE DE LA MARCHE (1204-1433)

Ι

- I. Le Collège de Constantinople (1204-1362).
- 2. L'emplacement du Collège : Vicus sine capite (cul-desac d'Amboise).
- 3. Le but de la fondation de ce Collège de Constantinople semble avoir été l'étude des langues orientales : opinion différente de Budinszky.
- 4. La famille de La Marche. Jean de La Marche, personnage considérable de l'Université au XIV^e siècle. Il prend à bail en 1362 les bâtiments du Collège de Constantinople.

5. Guillaume de La Marche: ses liens de parenté avec Jean. Il se substitue à celui-ci dans le bail de 1362. — Doute sur la date de la mort de Jean de La Marche. — Bail emphytéotique de 1374, au profit de Guillaume de La Marche.

Π

- I. Testament de Guillaume de La Marche (23 mars 1402, n. st.). Inventaire de ses biens.
- 2. Quoique la succession de Guillaume ne soit liquidée qu'au bout de vingt ans, le Collège fonctionne dès 1402.
- 3. Exécution du testament de Guillaume de La Marche.
 Ses exécuteurs testamentaires : Nicolas de Gondrecourt ;
 Maître Beuvin de Winville, avocat en cour d'Église, seul exécuteur survivant.
- 4. Beuvin, après avoir obtenu des lettres d'amortissement en décembre 1407, acquiert divers héritages et diverses rentes sur des maisons sises dans le quartier compris entre les rues Traversine, de la Montagne-Sainte-Geneviève, Saint-Victor et Saint-Nicolas-du-Chardonnet (1407-1423).

CHAPITRE II

LES STATUTS DU COLLÈGE

- 1. Les statuts du Collège sont approuvés par l'évêque de Paris le 19 mai 1423. Esprit général et importance de ces statuts.
- 2. La fondation de Guillaume : le maître et les six boursiers primitifs. Mode de nomination aux bourses. Le chapelain non primitif, mais issu de legs de 1402 non acceptés par les abbayes de Saint-Victor et de Sainte-Geneviève. Le procureur : importance particulière de ce personnage ; précautions prises à son égard. L'archa communis. La discipline à l'intérieur du collège. La vie en commun. Les secreta.
- 3. Dispositions spéciales dues à Beuvin de Winville : le second chapelain et les six nouveaux écoliers. Reconnaissance des droits de l'évêque de Paris sur le collège de la Marche.
 - 4. Beuvin de Winville survit dix ans à l'approbation des

statuts du Collège. — Sa mort en 1433. — Inventaire de ses biens.

CHAPITRE III

LES MAITRES ET PRINCIPAUX DU COLLÈGE

Ι

Les maîtres du Collège au XVe siècle.

- r. Les maîtres antérieurs à la mort de Beuvin de Winville : Gilles d'Apremont ; Gilles d'Asnières ; Geoffroy Henry ; Gilles Houdebin : rareté des informations sur ces personnages.
- 2. Les maîtres postérieurs à la mort de Beuvin : Michel Miniclard : son mérite attesté par l'Université ; son renvoi. Jean de Rosières ; Nicolas Varin, bienfaiteur du Collège : inventaire de ses biens (1501).

Π

Les principaux du Collège au XVIe siècle.

- Michel Barrocte : commencement des baux de pédagogie. — Caractère de ces baux ; leur influence sur les destinées du Collège.
- 2. Les deux Wassebourg : Richard et Pierre : médiocrité des travaux historiques de Richard.
- 3. Deux principaux hypothétiques : Claude Berthot et Florentin Jacquart.
- 4. Les frères Chollet : création de deux obits par Richard Chollet, ancien principal, le 20 août 1579, pour lui, son frère Jean et Richard de Wassebourg.
 - 5. Nicole Voillot et Gontier Maclot.

III

Les principaux du Collège au XVIIe siècle.

- Laurent Bourceret: sa nomination en 1608, non conforme aux statuts. — Contestations sur la principalité lors de sa mort.
- 2. Philibert Patena (1628-1650). Prospérité du Collège de la Marche sous l'excellente administration de ce principal.

3. Jean Mercier, ancien recteur de l'Université de Paris (1650-1678). — Bienfaiteur du Collège, il y fonde trois bourses à vingt-huit ans d'intervalle.

4. Après la courte principalité de Gilles Ballé (1678-1686), Gilles Le Sourt devient principal du Collège: ses goûts de luxe.

5. Au départ de Gilles Le Sourt, curé de Saint-Paul, violentes contestations relatives à la principalité du Collège : Wiry Henry de La Pierre l'emporte sur ses concurrents en 1695.

IV

Les principaux du Collège au XVIIIe siècle.

- r. Nicolas-Antoine Mongin, personnage peu connu. Bresson. Les troubles reprennent de plus belle au Collège sous la principalité de ce dernier. Intervention de l'archevêque de Paris en 1750. La sage ordonnance de cette année suscite les plus violentes protestations.
- 2. Deux maîtres de quartier à la Bastille sous la principalité de Bresson.
- 3. Vallette Le Neveu (1750-1760). Désordres causés par l'insubordination des Morizot. Triste état du Collège à cette époque.
- 4. Étienne Jacquin nommé par l'archevêque s'efforce de rétablir l'ordre. Après un long et tumultueux procès, un arrêt du Parlement de 1765 débarrasse le Collège de la faction de Morizot.
- 5. Firmin Caboche agrégé : il prend part aux attaques contre l'agrégation. Déclin des vieux usages universitaires. Pierre Jacquin, frère de l'ancien principal, admis en 1776, quoique marié, comme intrant à l'élection du recteur. La fin de la principalité de Caboche coïncide avec celle de l'Ancien Régime.

CHAPITRE IV

LE TEMPOREL DU COLLÈGE

Ι

Le temporel à ses débuts d'après les inventaires inclus aux statuts de 1423. — Acquisition de fiefs importants (Cressilly, le Buisson aux Moineaux) à la fin du xve siècle.

H

1. Au début du xvie siècle, création de nouvelles bourses par Nicolas Varin et Martial Gallicher.

2. Richard de Wassebourg fait obtenir au Collège deux bourses fondées par Varey de Lucey, seigneur de Dombasle.

3. Les propriétés du Collège sont ruinées au moment de la Ligue.

III

1. Prospérité du Collège au temps de Philibert Patena, vers 1639 : il est au premier rang de l'Université avec 15.000 livres de rente.

2. Administration de Mercier. — Document intéressant sur le fief de Cressilly, près Chevreuse.

IV

I. Au XVIII^e siècle, mauvaise administration financière du Collège : procureurs incapables ou malhonnêtes.

2. Déclarations d'immeubles faites au papier terrier de l'abbaye de Sainte-Geneviève. — Tableau de l'état de l'actif et du passif du Collège pour l'année 1791. — Tableau de l'état des bourses à cette date.

CHAPITRE V

LES PROFESSEURS ET LES RÉGENTS DU COLLÈGE

T

Quelques renseignements sur l'état des études au xve siècle. — La bibliothèque du Collège.

H

Professeurs et régents au XVIe siècle.

La Renaissance au collège de la Marche.

1. Les débuts de l'humanisme grec à Paris. — Jérôme Aléandre professe à la Marche en 1511 devant un immense auditoire.

- 2. Un autre grand humaniste : Mathurin Cordier. Ses grandes qualités pédagogiques. Il nous semble évident que Calvin fut son élève au collège de la Marche.
- 3. Erreur commise par Quicherat concernant la présence simultanée de Muret, Turnèbe et Buchanan au collège de la Marche.
- 4. Autres maîtres du Collège au xvie siècle: Louis Du Boullay, Jacques de Cueilly, Thomas Scourjon, Jean Filesac, etc.

Ш

Professeurs et régents au XVIIe siècle.

Rareté des renseignements sur les professeurs à cette époque. — Un marchien, Gabriel Dabes, au début du siècle, dit son mot sur la réforme de l'Université. — Un autre, Jean-Baptiste Couture, obtient à la fin du même siècle un grand succès comme professeur.

IV

Professeurs et régents au XVIIIe siècle.

- 1. Jacques Delille, membre de l'Académie française, simple régent de collège.
 - 2. Conclusion de notre étude sur les professeurs.

CHAPITRE VI

L'INSTRUCTION ET L'ÉDUCATION A LA MARCHE AU XVIII^e SIÈCLE

- 1. Règlements à l'usage des pensionnaires.
- 2. Enseignement de la philosophie et thèses.
- 3. Enseignement des humanités et exercices publics.
- 4. Le théâtre au Collège.
- 5. Clientèle aristocratique du Collège au xviiie siècle.

CHAPITRE VII

LE COLLÈGE DE LA MARCHE SOUS LA RÉVOLUTION ET L'EMPIRE

T

Le Collège sous la Révolution. — Jean-Baptiste Coisnon,

dernier principal. Son mérite n'empêche pas la fermeture du Collège. — Détails sur les archives de la Marche à cette époque. — Réunion temporaire des bourses à celles du collège de Navarre. — Fermeture du Collège.

П

L'Institution nationale des colonies. — Sa création dans les anciens locaux du Collège, le 5 pluviôse an V. — Caractère particulier de cette Institution. — Distribution des prix et palmarès de l'an VIII. — Difficulté de savoir quand disparut définitivement l'Institution nationale des colonies, et quand rouvrit l'ancien Collège de la Marche. — Fermeture définitive du Collège en exécution du décret de Madrid (11 décembre 1808).

III

Vaine tentative de restauration du Collège en 1817. — Requête et projets de Holandre, ancien magistrat, parent d'un des fondateurs du Collège.

En 1824, une pension particulière était installée à la Marche.

— Démolition des bâtiments en 1866 à la suite de la percée de la rue des Écoles.

APPENDICES

PIÈCES JUSTIFICATIVES

